

AUTORISATIONS DE SORTIE
ANNEE 2020 - 2021

Modalités particulières pour les apprentis mineurs

Je soussigné(e) père, mère ou représentant légal

.....
autorise l'apprenti(e) en classe de

- à quitter le CFA avant la fin des cours en cas de modification de planning.
(Après accord de l'autorité administrative du CFA)
- à déjeuner à l'extérieur du CFA, entre 12h30 et 13h30.*
- à participer aux visites du pavillon de la marée qui débutent à 4 heures du matin.

A _____, le

Signature

❖ Les apprentis ont la possibilité de se restaurer sur place avec un repas apporté par leurs soins.

Supports pédagogiques

L'achat de supports pédagogiques : ouvrages, photocopiés... obligatoires représente un budget de 50 € environ au cours de l'année.

Fournitures scolaires obligatoires

- Calculatrice simple
- Tenue de sport / matériel personnel de sport (*en cours d'année*)
- Cahiers, stylos, bloc-notes, classeurs ... (*suivant préconisation des professeurs*)

Equipement professionnel obligatoire

(pour les apprenants en poissonnerie)

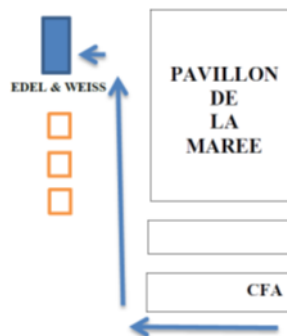
- Vareuse de poissonnier,
 modèle CFA : 52 € (TTC)
 - Bottes blanches : 25 € (TTC)
 - Veste de cuisine : 30 € (TTC)
- TOTAL indicatif : 107 € (TTC)

**Equipement obligatoire pour tous
les cours techniques**

Magasin recommandé :

EDEL & WEISS

16, place des Pêcheurs, Marée 343
94569 RUNGIS Cedex



Nous vous recommandons d'acheter 2 vareuses et 2 vestes de cuisine pour respecter en permanence les normes d'hygiène du métier.

Ne pas oublier l'inscription administrative sur le site www.cfamederic.com